

Cédric Fraboulet
26, rue Delambre
75014 Paris

Objet : lettre de démission.

Paris, le 23 avril 2016

Monsieur le Président, Cher Jean-Pierre,

Après mûre réflexion, ce n'est pas sans une très profonde tristesse que je te confirme par la présente ma démission de la Commission jeunes, de la Commission technique dériveur et du Comité sport-santé. En effet, ce n'est pas de gaité de cœur que l'on tire un trait sur 9 années d'engagement associatif fédéral au service de la voile. Je n'ai pas compté mes heures, parfois au détriment de ma vie personnelle, mais je l'ai toujours fait avec passion et enthousiasme, avec le sentiment et la conviction profonde que nous pourrions moderniser la pratique de la voile et l'adapter ainsi aux réalités du monde contemporain et aux mutations profondes qui touchent le monde du sport et des loisirs dans son ensemble.

J'ai été heureux d'avoir pu porter avec d'autres des projets importants, j'ai été heureux de rencontrer des personnes investies et passionnées et j'ai accepté et défendu certaines orientations même quand elles allaient à l'encontre de mes convictions et ne me semblaient pas de nature à aider au développement de la voile qui m'est un sport et bien davantage.

Si la recherche du compromis dans les politiques fédérales est souvent une nécessité pour espérer faire bouger les lignes face aux conservatismes très puissants qui sont à l'œuvre dans notre sport, il y a cependant certaines valeurs sur lesquelles il ne saurait être question pour moi de transiger.

Ainsi, changer à posteriori les classements d'une compétition dont les résultats ont été validés et signés par les arbitres de la dite compétition et alors même que le déroulé de la compétition, ses résultats et le classement n'ont fait l'objet d'aucune contestation, ni d'aucune réclamation par les coureurs et les arbitres est quelque chose d'extrêmement grave et profondément inquiétant. Cela va à l'encontre non seulement des règlements mais aussi et surtout à l'encontre des principes éthiques, déontologiques et des valeurs portées et défendues par le mouvement sportif. Pour le dire plus simplement et plus trivialement, on connaissait certains sports où il a été prouvé que les résultats étaient arrangés avant la compétition, on sait maintenant qu'en voile certaines personnes arrangent les résultats après des épreuves, au mépris de toutes les règles internationales et nationales qui régissent notre sport mais aussi et surtout au mépris des licenciés, des bénévoles, des clubs organisateurs et du corps arbitral.

Ces agissements sont extrêmement graves et sont de nature à porter un préjudice terrible à l'image de notre sport dans son ensemble. Personnellement, jamais je ne

cautionnerai cela.

Cela ferait presque passer pour secondaires les autres raisons précises que tu connais et sur lesquelles je ne reviendrai pas mais qui m'ont aussi amené à prendre cette difficile décision. D'une manière générale, je ne peux pas accepter que l'on refuse de manière arbitraire à certains licenciés ce qu'on accepte pour d'autres. Je refuse que l'on ne respecte pas les choix que des coureurs et des clubs ont fait librement depuis des années et qui ne remettent en rien en cause ni les règlements fédéraux ni les orientations politiques de la FFvoile. Je ne comprends pas que l'on balaie d'un revers de la main, sans même prendre le temps d'écouter et bien évidemment d'y répondre, les propositions de licenciés pour sortir des impasses et des situations totalement ubuesques dans lesquelles, par abus d'autorité et manque de clairvoyance, certains nous ont précipités.

Alors que notre sport vit des heures et des jours difficiles, alors que la voile perd des licenciés sportifs de manière continue depuis plus de 20 ans, alors que des clubs mettent la clé sous la porte, alors que la pratique de la voile est en train de totalement disparaître de certaines régions, alors que les lignes de départ des compétitions sont de plus en plus clairsemées, j'ai la profonde conviction que ce n'est certainement pas en s'opposant aux initiatives développées sur le terrain par des licenciés passionnés que nous parviendrons à inverser la tendance. Au contraire, j'ai même l'intime conviction que c'est en encourageant et en aidant les initiatives des licenciés, en multipliant et en diversifiant nos offres d'animations sportives que nous parviendrons à conquérir de nouveaux publics.

C'est le principe de liberté qui doit être au cœur des politiques fédérales car je crains sinon que les succès de la voile française de haut-niveau et de la voile touristique ne suffisent plus à faire écran au déclin de la voile sportive, ludique, au déclin de cette voile que des gens pourraient pratiquer en masse au même titre que certains font du football, de l'équitation, du golf, de la piscine, du tennis, de l'aviron, du running etc. sans que leur fédération ne s'oppose à eux.

Je te prie Président, cher Jean-Pierre, de croire en l'expression de mes sincères salutations,

Cédric Fraboulet

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Cédric Fraboulet', with a horizontal line underneath it.